# MRC Sources

#### Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Asbestos (Québec) J1T 2B4

**a** (819) 879-6661

**(819) 879-5188** 

mrcdessources@mrcdessources.com

# COPIE DE RÉSOLUTION

Quatre cent cinquante-quatrième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources, séance ordinaire tenue par visioconférence, le mercredi le 27 janvier 2021, à 19 h 30. Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 », la séance s'est tenue à huis clos et les élus participent via conférence web ou téléphonique.

**PRÉSENCES** 

**VAL-DES-SOURCES** 

**DANVILLE** 

SAINT-ADRIEN

SAINT-CAMILLE

SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

WOTTON

HAM-SUD

Directeur général et secrétaire-trésorier

Directeur de l'aménagement et secrétaire-

trésorier adjoint

Directrice du développement des communautés

Adjointe à la direction

M. Jean Roy, représentant

M. Michel Plourde

M. Pierre Therrien

M. Philippe Pagé

M. René Perreault

M. Jocelyn Dion

M. Serge Bernier

M. Frédéric Marcotte

M. Philippe LeBel

Mme Johanie Laverdière

Mme Virginie Dupont

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources

2021-01-11125

RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2020 QUOTES-PARTS 2021 PARTIE II (CINQ (5) MUNICIPALITÉS)
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES SOURCES

Pour l'imposition des quotes-parts quant à la Partie II du budget pour l'année 2021 pour cinq municipalités membres cinq (5) de la Municipalité régionale de comté des Sources :

Municipalité de Saint-Adrien Canton de Saint-Camille Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor Municipalité de Ham-Sud Municipalité de Wotton.

CONSIDÉRANT que le 25 novembre 2020, le conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources adoptait par la résolution numéro 2020-11-11070 ses prévisions budgétaires quant à la partie II du budget 2021 au montant de 13 519 \$, ce montant faisant partie du budget total de la MRC de 5 436 271 \$;

CONSIDÉRANT que ledit budget prévoit des revenus en quotes-parts quant à la Partie II

 Cotisation à la FQM
 6 019 \$

 Aménagement, OMH
 7 500 \$

 Total
 13 519 \$

CONSIDÉRANT que les revenus sont prélevés entre cinq (5) municipalités membres de la Municipalité régionale de comté des Sources;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a régulièrement été donné à la séance du 25 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que le projet de Règlement numéro 260-2020, imposant des quotes-parts à cinq (5) municipalités membres de la Municipalité régionale de comté des Sources a été adopté à la séance du 25 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Philippe Pagé appuyé par le conseiller M. René Perreault

Asbestos Danville Saint-Adrien Saint-Camille Saint-Georges-de-Windsor Saint-Joseph-de-Ham-Sud Wotton

2021-01-11125 (suite)

# RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2020 QUOTES-PARTS 2021 PARTIE II (CINQ (5) MUNICIPALITÉS) MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES SOURCES

QUE le **Règlement numéro 260-2020**, imposant des quotes-parts à cinq (5) municipalités membres de la Municipalité régionale de comté des Sources quant aux fonctions et aux activités suivantes :

Cotisation à la FQM Aménagement, OMH

pour le budget de l'année 2021, soit adopté et qu'il soit statué comme suit :

### ARTICLE 1 : TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent projet de règlement porte le titre de "Règlement imposant des quotes-parts aux cinq (5) municipalités membres de la Municipalité régionale de comté des Sources quant aux fonctions et aux activités ci-dessous du budgét pour l'année 2021.

Cotisation à la FQM Aménagement, OMH

### ARTICLE 2 : PRÉAMBULE

Le préambule du présent projet de règlement fait partie intégrante de celui-ci.

## ARTICLE 3 : RÉPARTITION GÉNÉRALE

1) Les quotes-parts totalisant 6 019 \$:

#### Cotisation à la FQM

demandées par le présent règlement sont imposées entre cinq (5) municipalités selon le montant facturé par la Fédération Québécoise des municipalités du Québec (FQM) à savoir :

6 019 \$

Municipalité de Saint-Adrien	1 044 \$
Canton de Saint-Camille	1 044 \$
Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor	1 235 \$
Municipalité de Ham-Sud	1 044 \$
Municipalité de Wotton	1 652 \$

2) Les quotes-parts totalisant 7 500 \$:

### Aménagement, OMH 7 500 \$

Demandées par le présent règlement sont imposées entre cinq (5) municipalités selon la richesse foncière de ces cinq (5) municipalités, à savoir :

Municipalité de Saint-Adrien	1 011 \$
Canton de Saint-Camille	1 160 \$ <sup>^</sup>
Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor	1 986 \$
Municipalité de Ham-Sud	954 \$
Municipalité de Wotton	2 389 \$

### ARTICLE 4 : MODALITÉS DE VERSEMENT DES QUOTES-PARTS

Les quotes-parts imposées en vertu de l'article 3 du présent règlement deviennent dues et exigibles, en quatre versements, à savoir :

1	: 25% des contributions totales :	le 15 mars 2021
2	: 25% des contributions totales :	le 15 juin 2021
-3	: 25% des contributions totales :	le 15 septembre 2021
4	: 25% des contributions totales :	le 15 décembre 2021

Les quotes-parts imposées en vertu des articles 3 et 4 du présent règlement deviennent dues dans les 30 jours après l'expédition des factures par la municipalité régionale de comté aux municipalités concernées.

#### 2021-01-11125 (suite) RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2020 QUOTES-PARTS 2021 PARTIE II (CINQ (5) MUNICIPALITÉS) MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES SOURCES

<u>INTÉRÊT</u> **ARTICLE 5** 

Tout montant payable en vertu de ce règlement porte intérêt au taux de 1,50 % par mois, à compter de l'échéance.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Hugues Grimard

Préfet

Frédéric Marcotte

Directeur général et secrétaire-trésorier

Adoptée.

Avis de motion Projet de règlement

Publication Adoption du règlement Entrée en vigueur

25 novembre 2020 25 novembre 2020

20 janvier 2021 27 janvier 2021

Véritable extrait du registre des procès-verbaux, le 4 mars 2021.

Frédéric Marcotte

Directeur général et secrétaire-trésorier